

ment important dans les localités où les maladies sévissent. Il y a parfois avantage, pour des raisons d'économie et de commodité, à acheter une colonie dans une ruche à rayons fixes, ou ruche vulgaire mais dans ce cas il faut transférer la colonie dans une ruche neuve, à cadres mobiles, en suivant l'une des méthodes que nous décrivons plus loin. Jamais on ne doit conserver des abeilles dans des ruches fixes.

EMPLACEMENT DU RUCHER.

Dans le choix de l'emplacement du rucher deux questions se posent: il faut s'assurer en premier lieu que l'emplacement convient aux ruches et ensuite que la localité est favorable aux abeilles. Ce dernier point est important car il serait bien inutile d'essayer de faire de l'apiculture dans une localité où les fleurs qui produisent du nectar sont rares. Ces fleurs existent en abondance dans la plupart des localités; toutefois il y a des régions où la production du miel ne sera pas considérable. Les abeilles ne butinent que dans un rayon de un ou deux milles de la ruche; c'est là un fait qu'il ne faut pas perdre de vue quand on choisit l'emplacement du rucher. Dans la plupart des parties du Canada une pente exposée au nord est à rechercher, si le terrain est ondulé. Il faut éviter les terrains bas et marécageux. On doit protéger les ruches contre les vents dominants et particulièrement contre les grands vents. On peut constater pour cela une élévation spéciale ou de préférence une haie brise-vent. C'est souvent un avantage que d'ombrager les ruches, mais il faut éviter l'excès d'ombrage qui peut rendre les abeilles irritables. Les ruches peintes en blanc peuvent être exposées directement au soleil, mais il vaut toujours mieux avoir un léger ombrage. La présence de grands arbres près du rucher est un inconvénient car les essaims d'abeilles s'y posent et il est difficile de recueillir ces essaims. Il faut éviter également de placer le rucher trop près d'un chemin public, si l'on peut faire autrement.

Les ruches doivent être placées de façon à recevoir les premiers rayons du soleil le matin: il ne faut pas les mettre à l'ouest d'un bâtiment. Quand on a un certain nombre de ruches, on peut les disposer en rangs; les ruches à environ six pieds d'écartement et les rangs à environ huit pieds l'un de l'autre. L'apiculteur a ainsi toute la place voulue pour vider et manipuler chaque ruche sans gêner les ruches voisines. Cela lui permet également de couper l'herbe, opération fort importante dans un rucher où l'herbe doit être tenue aussi courte que possible. Beaucoup d'apiculteurs préfèrent ne pas avoir d'herbe du tout autour et au-dessous des ruches; il y a beaucoup à dire en faveur de cette méthode, qui prévient souvent la perte de la reine quand on fait la visite d'une ruche. Il n'est pas bon de garder plus de 100 ruches dans un seul rucher. Si l'on dépasse ce nombre il y aurait à craindre que la localité ne fût surpeuplée d'abeilles. L'apiculteur professionnel établit généralement des ruchers annexes dans des localités situées à peu de distance du rucher central, et où il existe une quantité suffisante de fleurs mellifères. Ce rucher annexe ne devrait pas être à moins de deux milles du rucher central ou du rucher annexe suivant, s'ils contiennent chacun un grand nombre de ruches.

OUTILLAGE.

Une bonne règle à suivre dans l'achat de l'outillage est de se procurer des matériaux simples et bien faits. Le débutant qui commence avec un petit rucher n'a pas besoin de beaucoup de matériaux; les accessoires peuvent être achetés au fur et à mesure des besoins.

Il est bon d'avoir un bâtiment spécial, appelé *laboratoire*, dans lequel on renferme les appareils et les provisions, où l'on fait l'extraction du miel et toutes les autres opérations qui se rattachent à la production du miel et de la cire.